



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Plan de Prévention des Risques Inondation sur le bassin versant de la Verse

Remarques sur la cartographie de l'aléa inondation

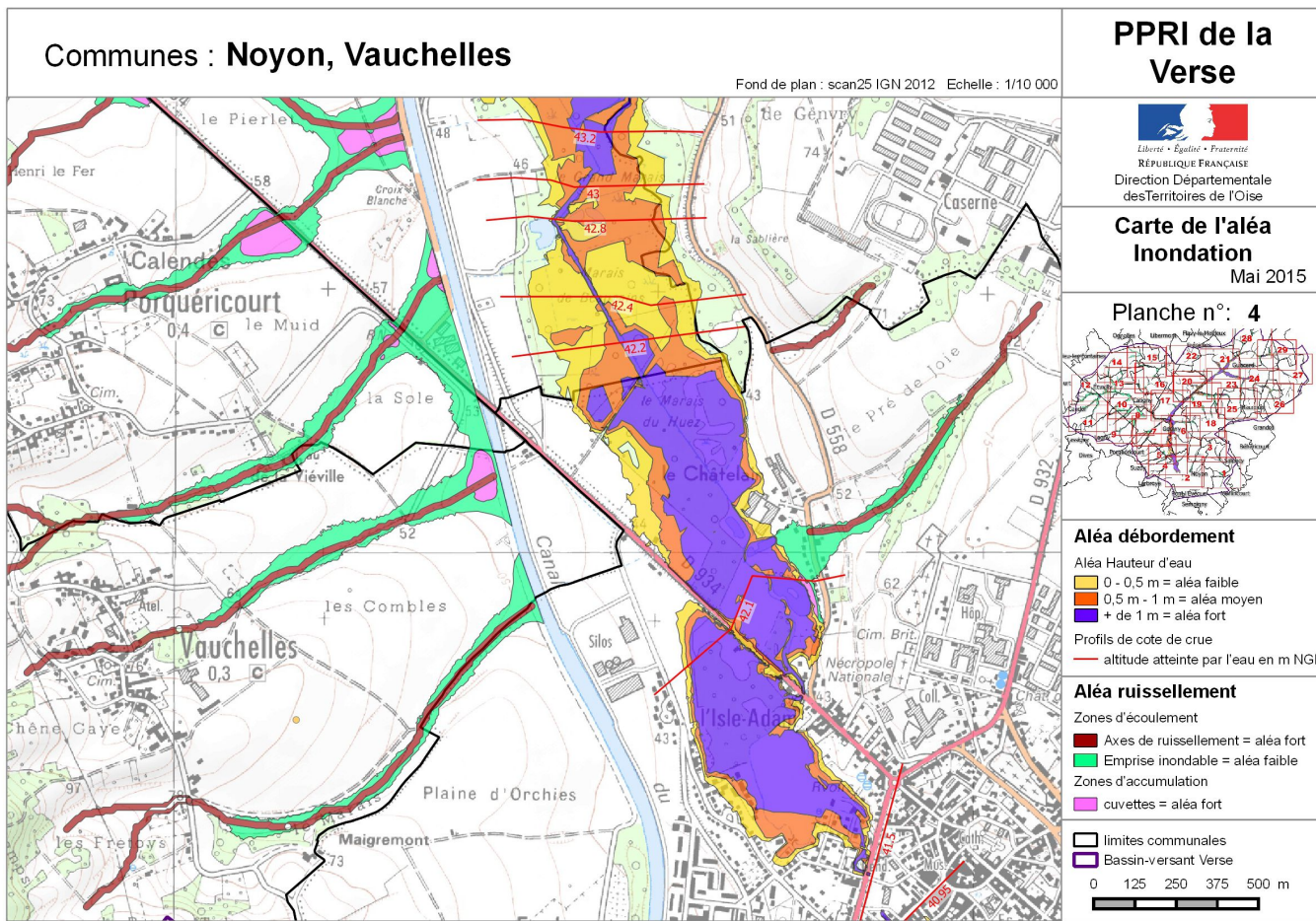
Sous-préfecture de Compiègne, 1^{er} Juillet 2015

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Rappel

Les cartes intègrent des aléas inondation de 2 types :

- aléa inondation par **débordement** de cours d'eau,
- aléa inondations par **ruissellement**



01 Juillet



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Rappel

L'aléa **inondation par débordement** a été réalisé à partir des résultats de l'étude Hydratech pour le SIAE Verse (2012) sur le bassin versant de la Verse. La modélisation hydraulique de l'événement de juin 2007 a été utilisée pour caractériser l'aléa de référence décomposé en **classes de hauteur d'eau**.

L'aléa **inondation par ruissellement** a été défini à partir des informations disponibles dans les retours sur l'événement de 2007 et à partir d'une approche hydrogéomorphologique numérique. Il cartographie des **axes d'écoulement**, qui concentrent les eaux avec des vitesses élevées en cas d'événement, les **emprises inondables associées** à ces axes, et les **cuvettes** morphologiques.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Synthèse sur les remarques

Des remarques ou des questions sur les cartes ont été transmises par 6 acteurs.

Elles concernent presque toutes l'aléa inondation par ruissellement. Il y a plusieurs demandes d'ajout d'axes ou de modification de tracé d'axes et des interrogations sur l'emprise inondable.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Commune de Bussy

Remarque : la commune souhaite ajouter à la carte d'aléa ruissellement trois axes d'écoulement posant régulièrement des problèmes d'inondation

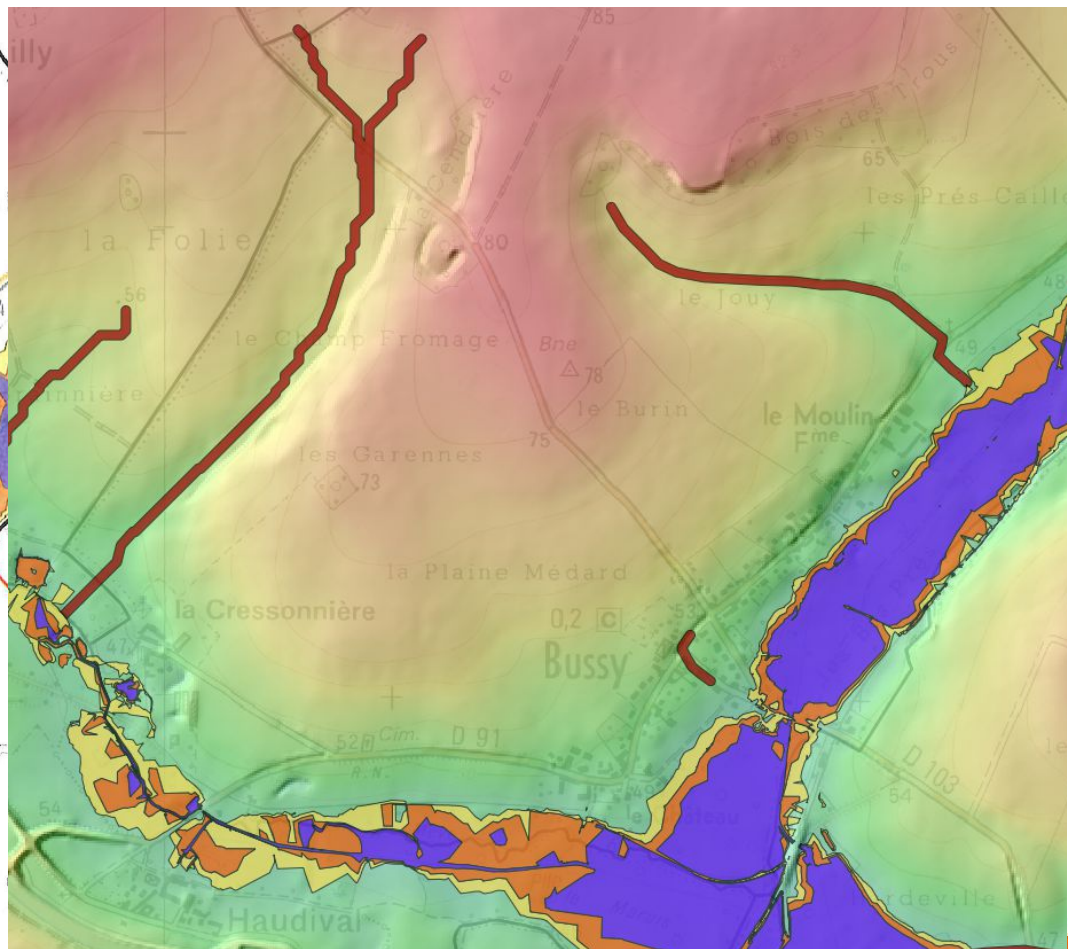
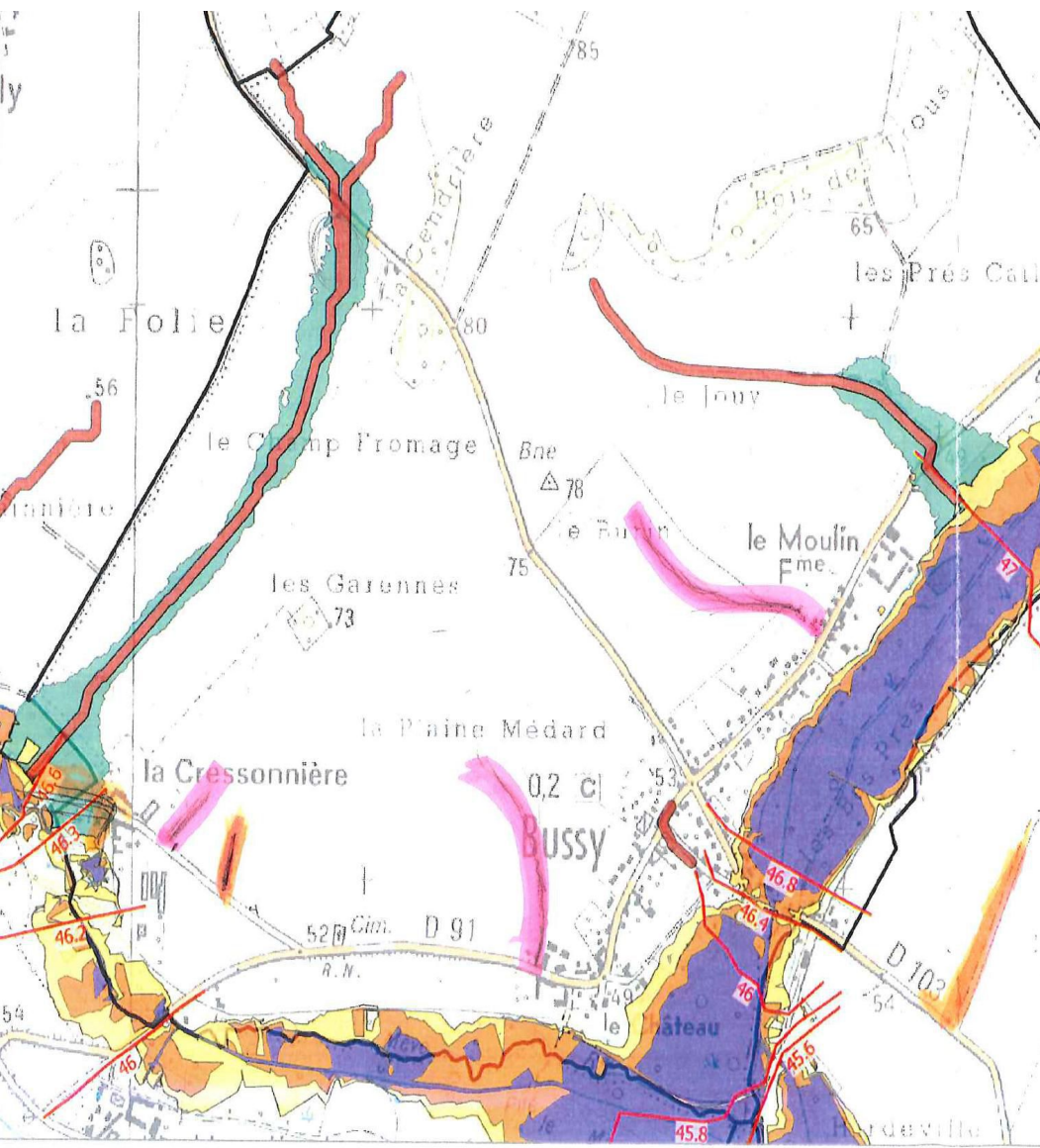
Réponse : Les axes de ruissellement proposés par la commune correspondent à des talwegs très peu marqués topographiquement et drainant des surfaces très faibles.

La visite de terrain réalisée confirme le très faible encaissement des axes proposés.

Les phénomènes concernent un secteur limité et correspondent à un processus très local. En absence de documents historique illustrant le rôle de ces axes d'écoulement, leur cartographie n'a pas été réalisée.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Commune de Bussy



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Beaulieu-les-Fontaines

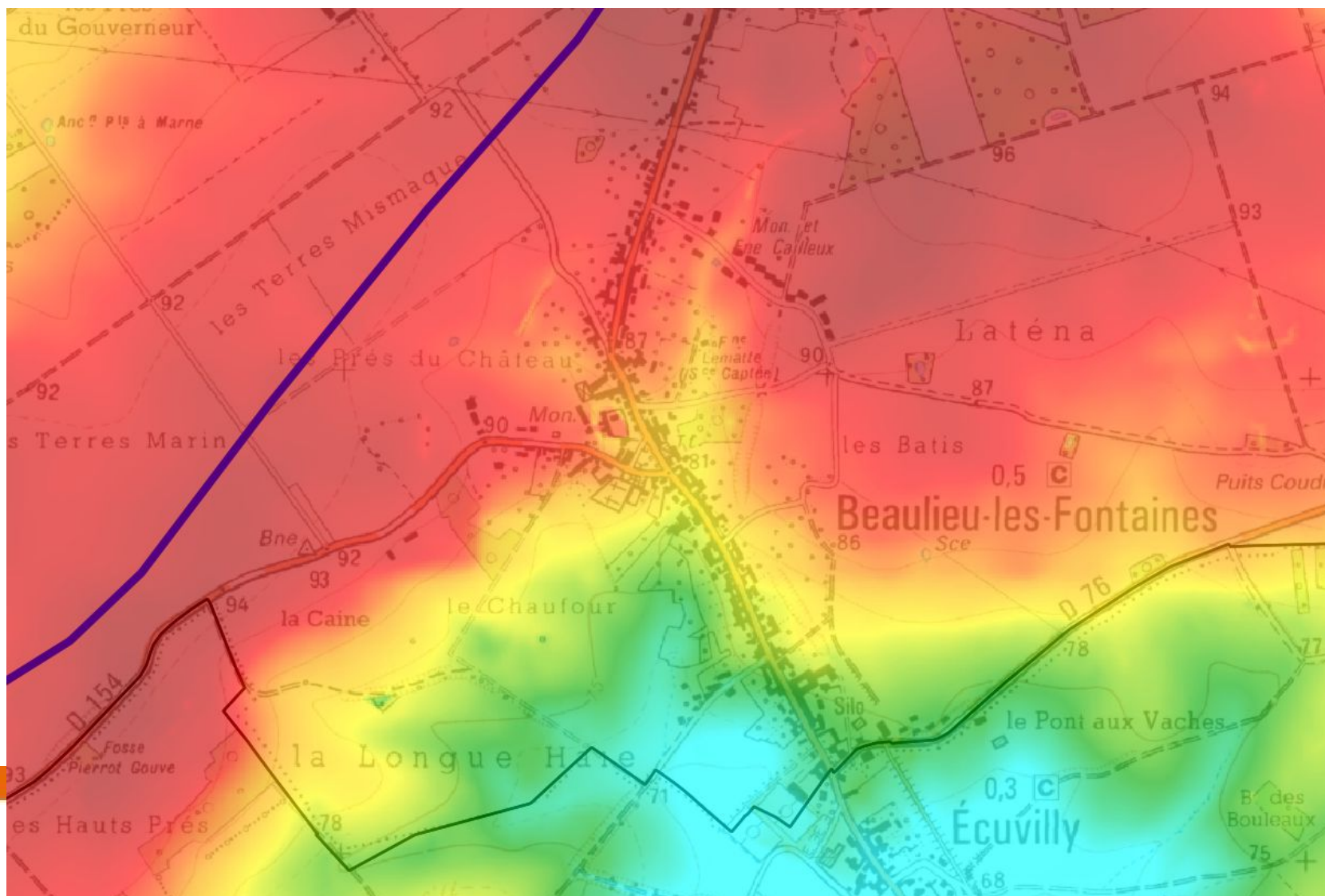
Remarques :

- 1- la commune propose de modifier légèrement la position de l'axe de ruissellement passant dans le centre de la commune : les écoulements seraient, interceptés en partie par la RD 24
- 2- la commune s'interroge sur l'emprise de la zone inondable associée aux axes d'écoulement.

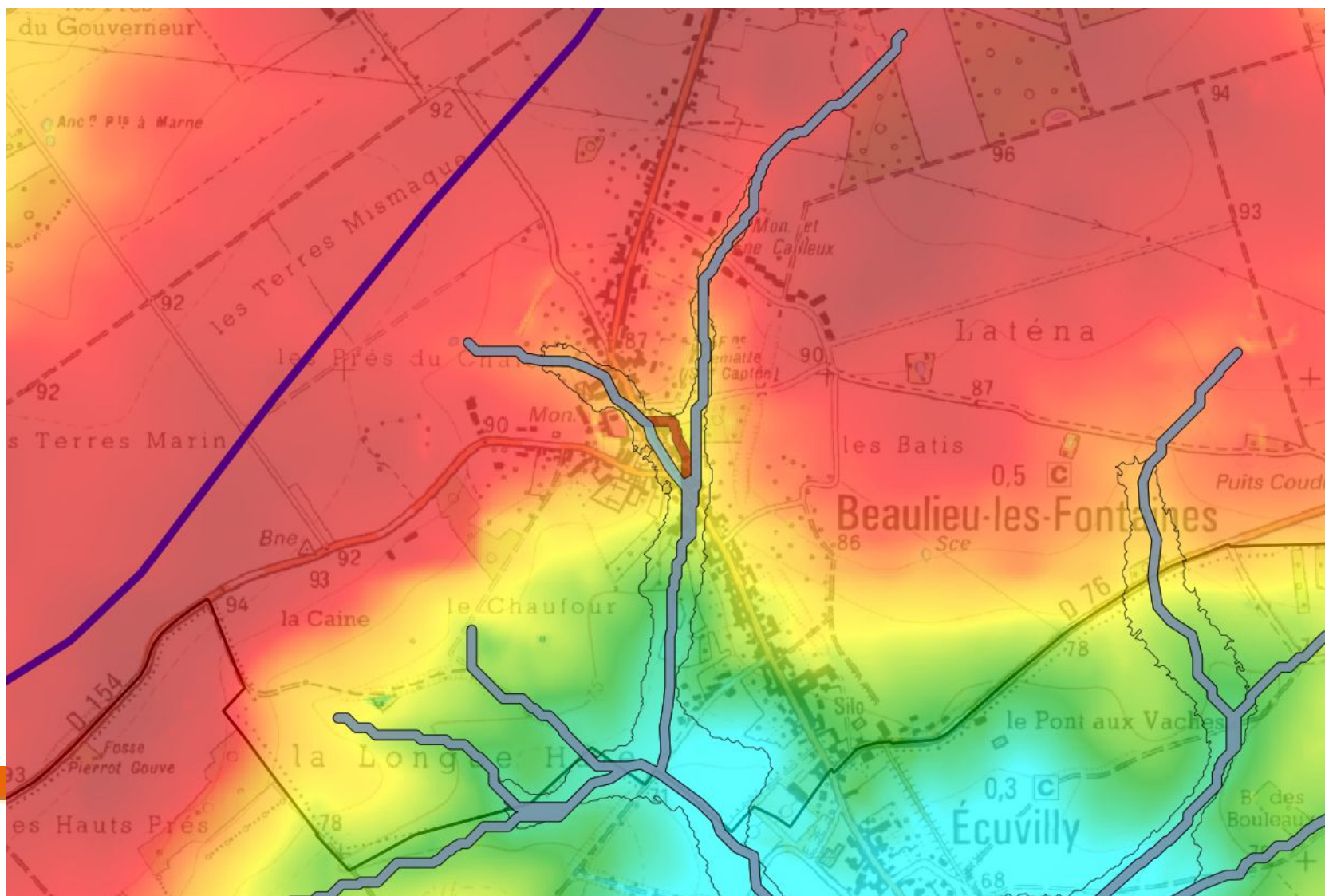
Réponses :

- 1- Au regard de la configuration du village, la modification proposée par la commune semble pertinente. La modification a été effectuée.
- 2- La méthode met en évidence les fonds de talwegs , les « lits majeurs » des petits rus, où il peut y avoir de l'eau pour des pluies orageuses intenses

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Beaulieu-les-Fontaines

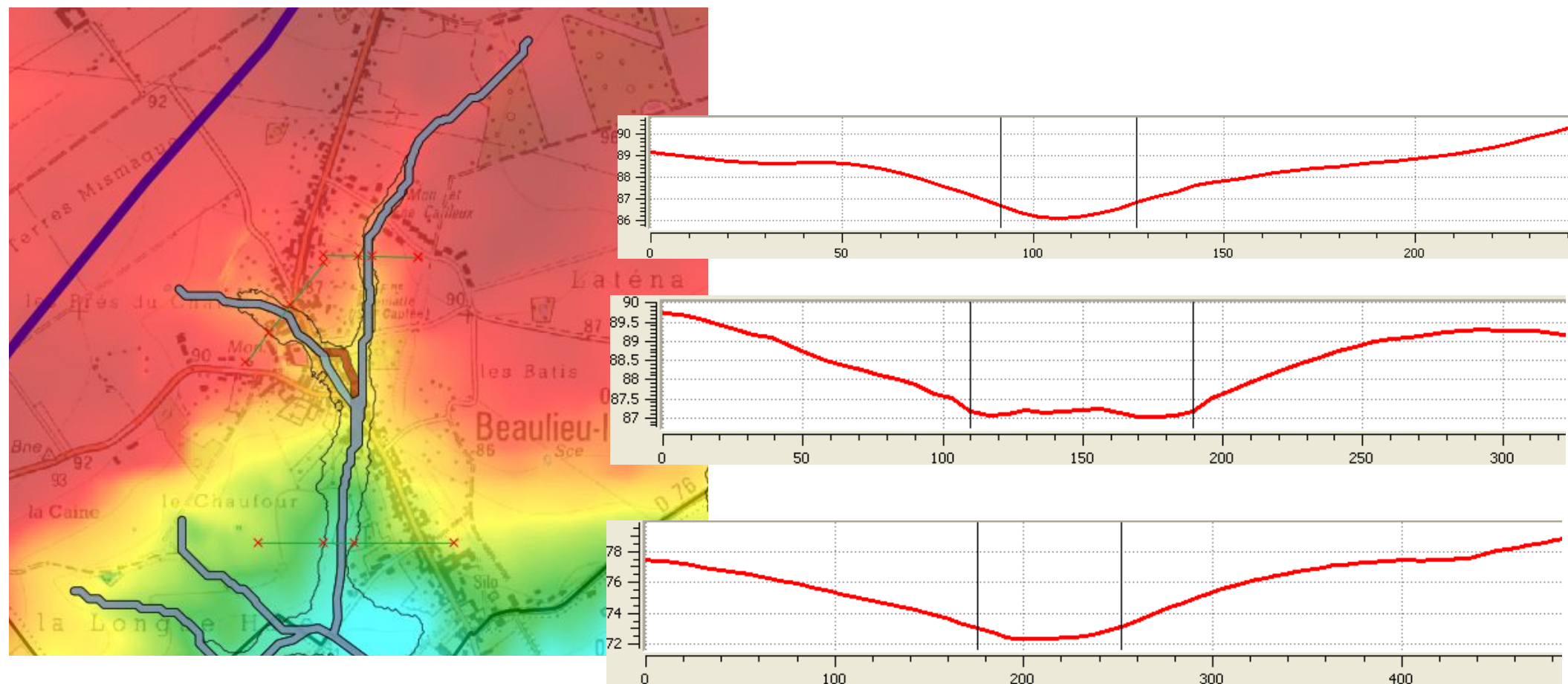


Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Beaulieu-les-Fontaines



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation

Commune de Beaulieu-les-Fontaines



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Morlincourt

Remarques :

La commune adresse une cartographie annotée concernant le phénomène de ruissellement sur son territoire, elle :

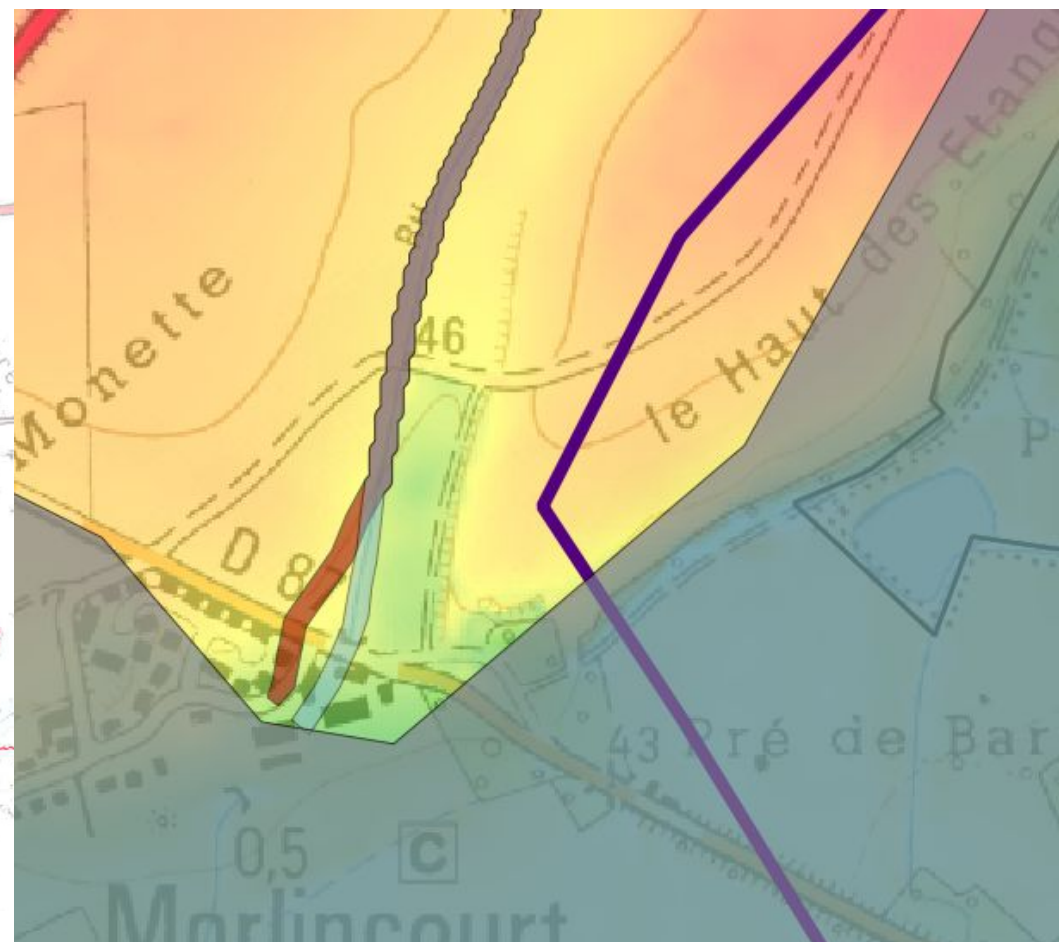
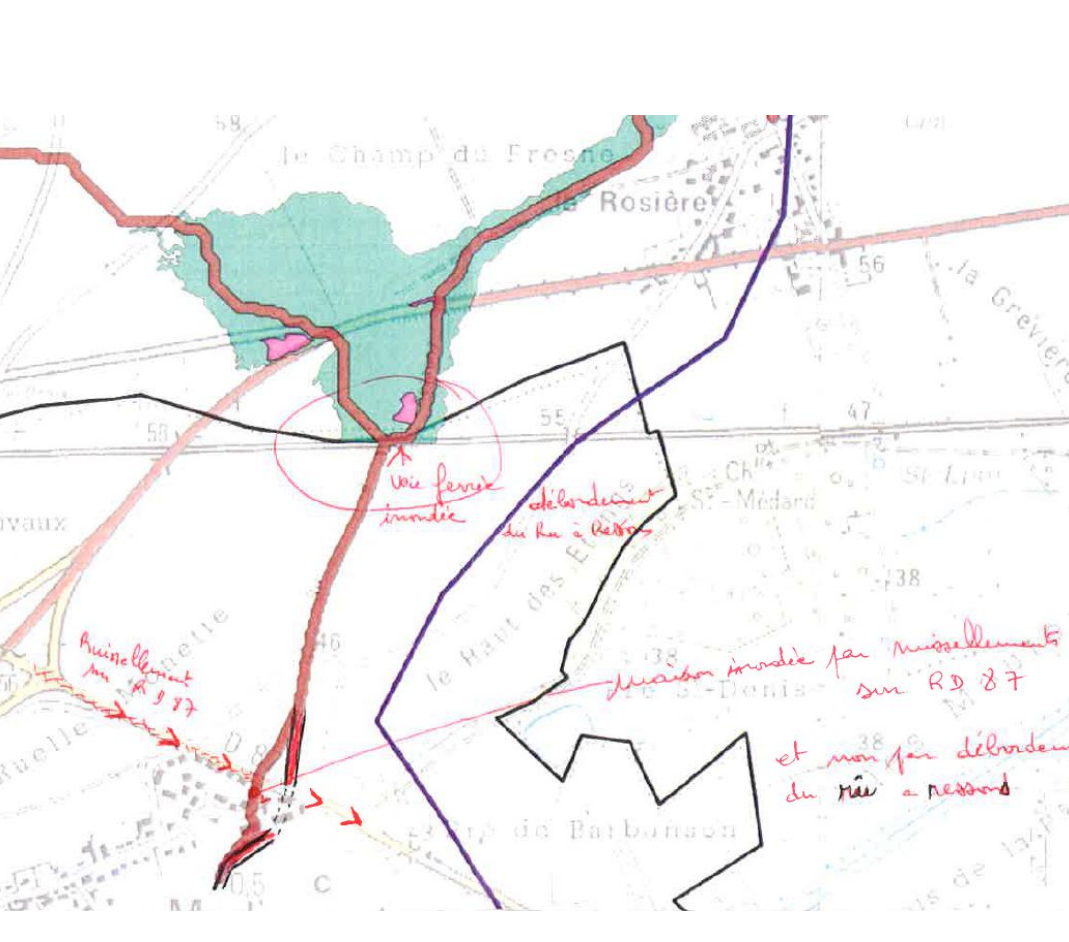
- confirme les inondations de la voie ferrée par le ru à Ressons
- propose d'ajouter un axe de ruissellement sur la RD 87
- propose de modifier l'axe du ru à Ressons au niveau de la RD87

Réponses :

Lors de la visite de terrain, la RD87 n'est pas apparue comme un axe net (peu d'encaissement et faible aire drainée). L'inondation constatée a pu être liée à un dysfonctionnement ou à une saturation du réseau d'assainissement. L'axe n'a pas été ajouté.

La position de l'axe du ru à Ressons a été modifiée conformément à la proposition de la commune.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Morlincourt



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Sermaize

Remarques :

La commune signale deux secteurs potentiellement constructibles sur lesquels elle estime que l'aléa faible ruissellement est trop étendu. Elle précise :

- que sur ces secteurs il n'y a pas d'inondation connue aussi étendue dans les mémoires
- que le futur canal (qui passera en amont des deux secteurs) limitera les écoulements par ruissellement en aval de l'ouvrage (qui est transversal aux axes identifiés)

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Sermaize

Réponses :

- Concernant tout d'abord le rôle joué par le futur canal, il n'est pas possible de le prendre en compte dans la carte d'aléa car on ne peut prendre en compte que ce qui est effectivement réalisé au moment du PPRi.
- Les emprises inondables correspondent à l'extension d'une inondation provoquée par un événement orageux très intense et rare. Il est tout à fait possible qu'un tel événement ne soit pas survenu récemment et ne soit pas dans les mémoires. Typiquement l'orage de 2007 a été bien moins intense dans l'Est du bassin où se situe Sermaize.

Une visite de terrain a été faite sur les 2 secteurs incriminés.

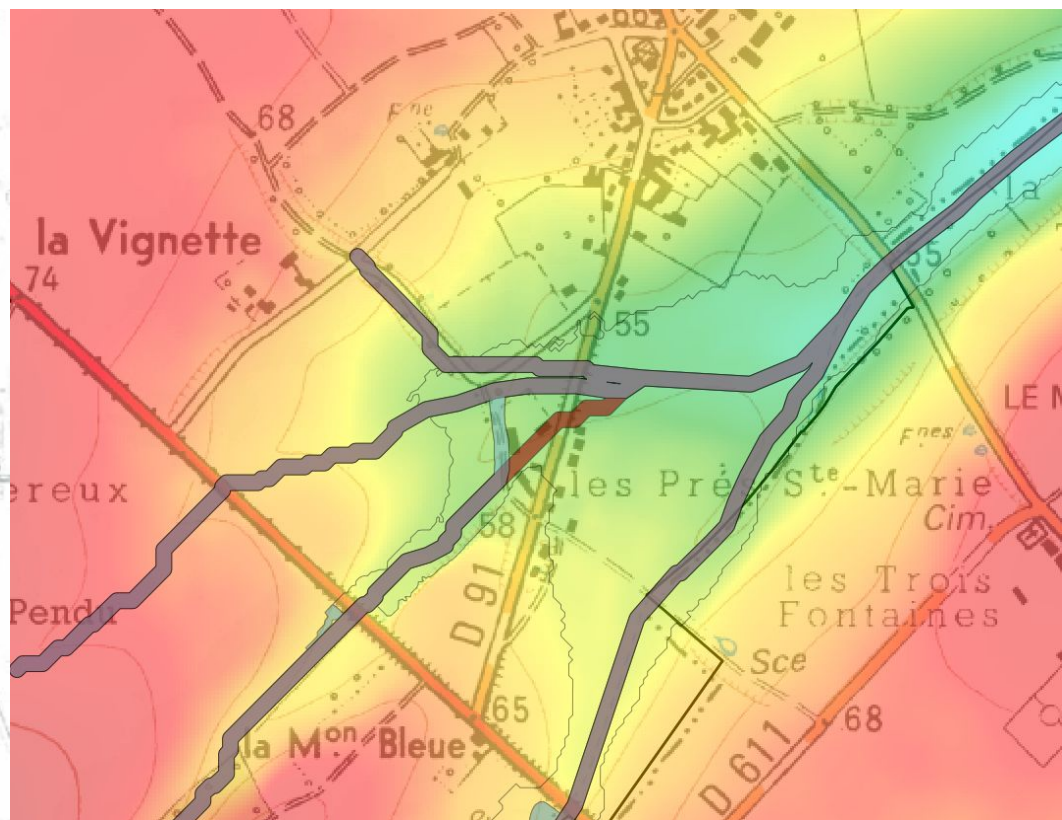
Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Sermaize

Le secteur de la RD91

La visite confirme l'existence d'axes qui se rejoignent pour traverser la RD 91 (par ailleurs en remblai). Des écoulements superficiels et des traces d'humidité confirment le caractère sensible de ce secteur. En revanche, une légère modification du tracé doit être réalisée concernant l'axe le plus développé qui rejoint les deux autres axes en amont de la RD 91 et non en aval : les écoulements sont captés par un fossé qui contourne vers l'ouest les habitations situées le long de la RD.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Sermaize

Le secteur de la RD91



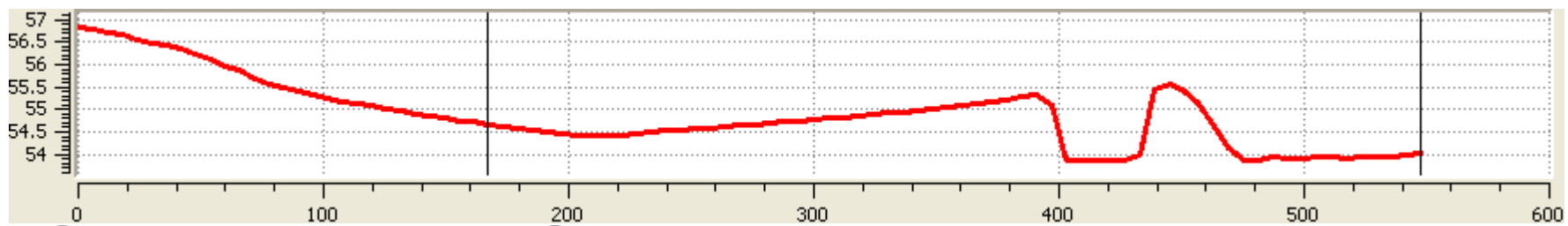
Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Commune de Sermaize

Le secteur de la rue des Genêts (Béhancourt)

L'emprise de l'aléa (faible) ruissellement est relativement importante en raison de la présence du remblai (imposé par le canal) qui limite les écoulements vers l'aval et impose un étalement latéral.

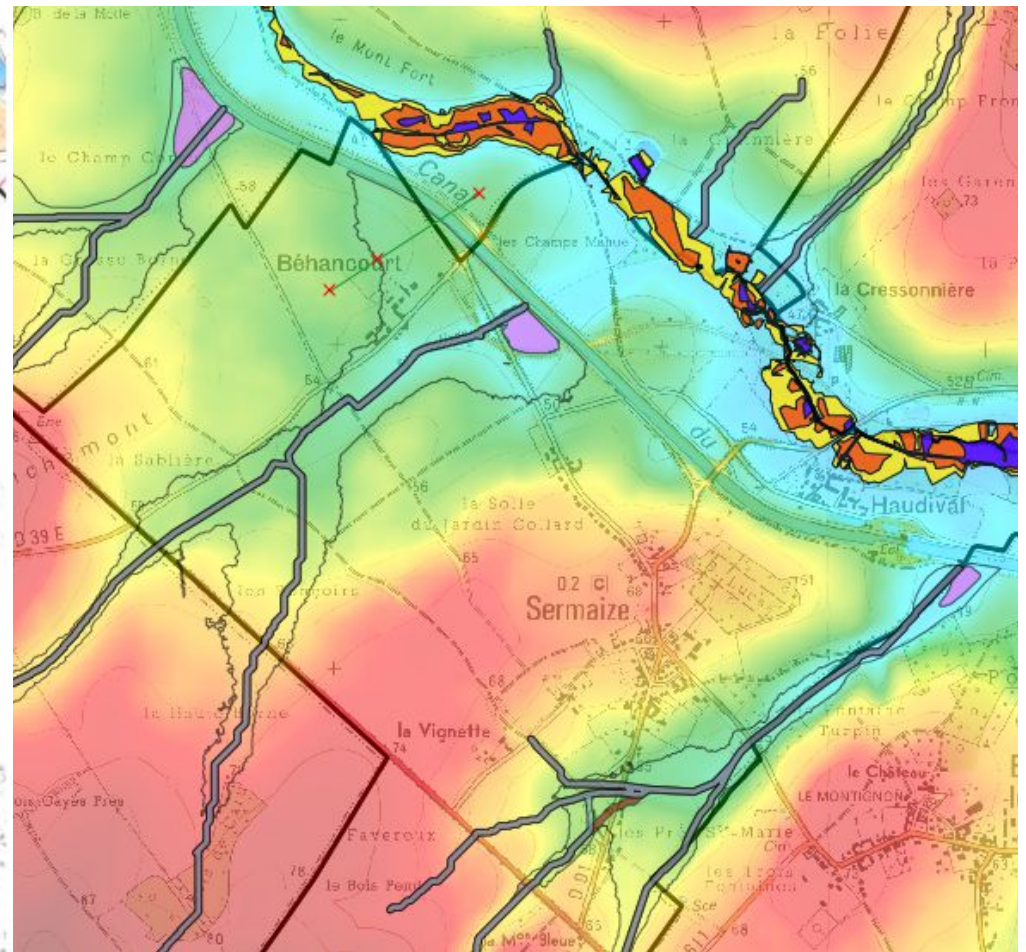
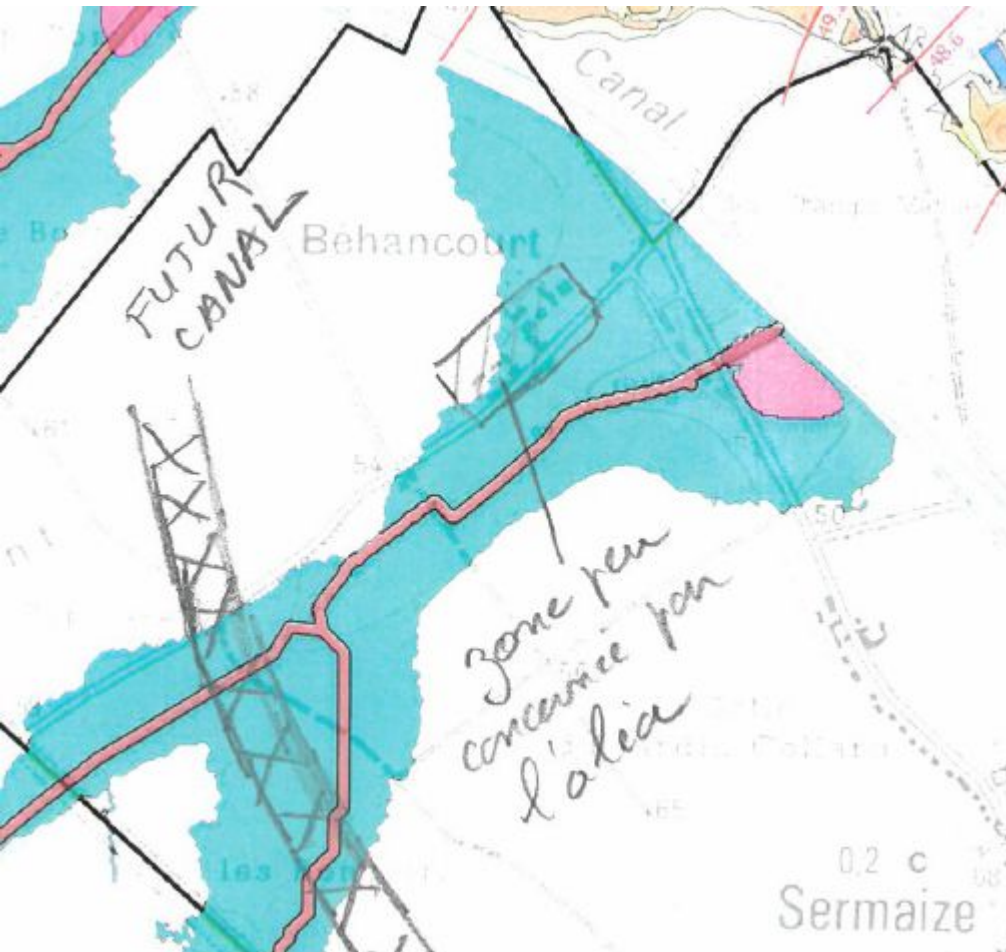
L'étendue de l'emprise s'explique par la superficie importante du sous-bassin versant amont drainé qui s'étend jusqu'aux hauteurs de Lagny. Pour ces raisons, l'emprise inondable est plus étendue qu'elle ne le serait en l'absence du canal.

On peut noter que l'aléa, dans le secteur construit en question, est faible ce qui signifie que les préconisations/recommandations qui s'y rapportent sont moins contraignantes pour le développement de la commune qu'en présence d'aléa fort.



Commune de Sermaize

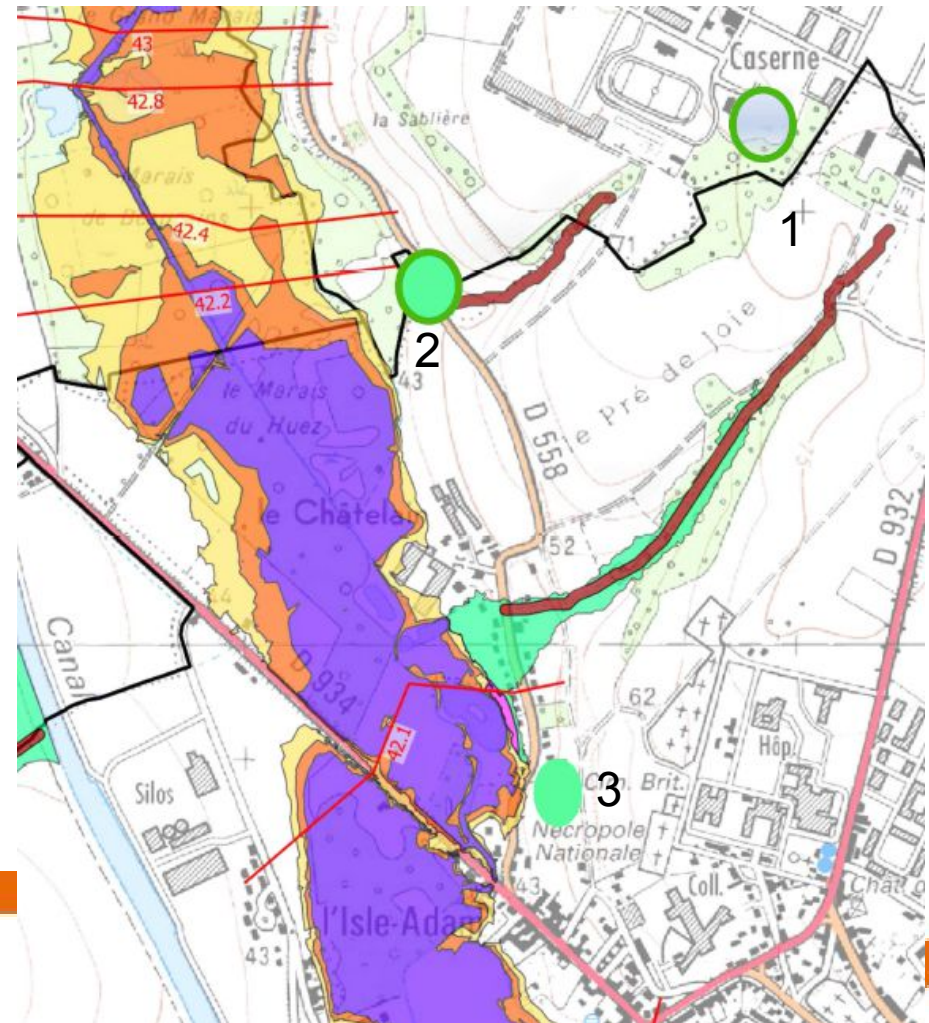
Le secteur de la rue des Genêts (Béhancourt)



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Communauté de Communes Pays Noyonnais Remarques sur Genvry/Noyon

Les remarques concernent trois secteurs :

- 1- Site Inovia : inondation par ruissellement lors d'orages (jusqu'à quelques cm d'eau).
- 2- Aval du ru le long de la RD 558 vers Genvry : coulées de boue et érosion régulières lors d'orages.
- 3- Fontaine st François : secteur inondé en 2007.



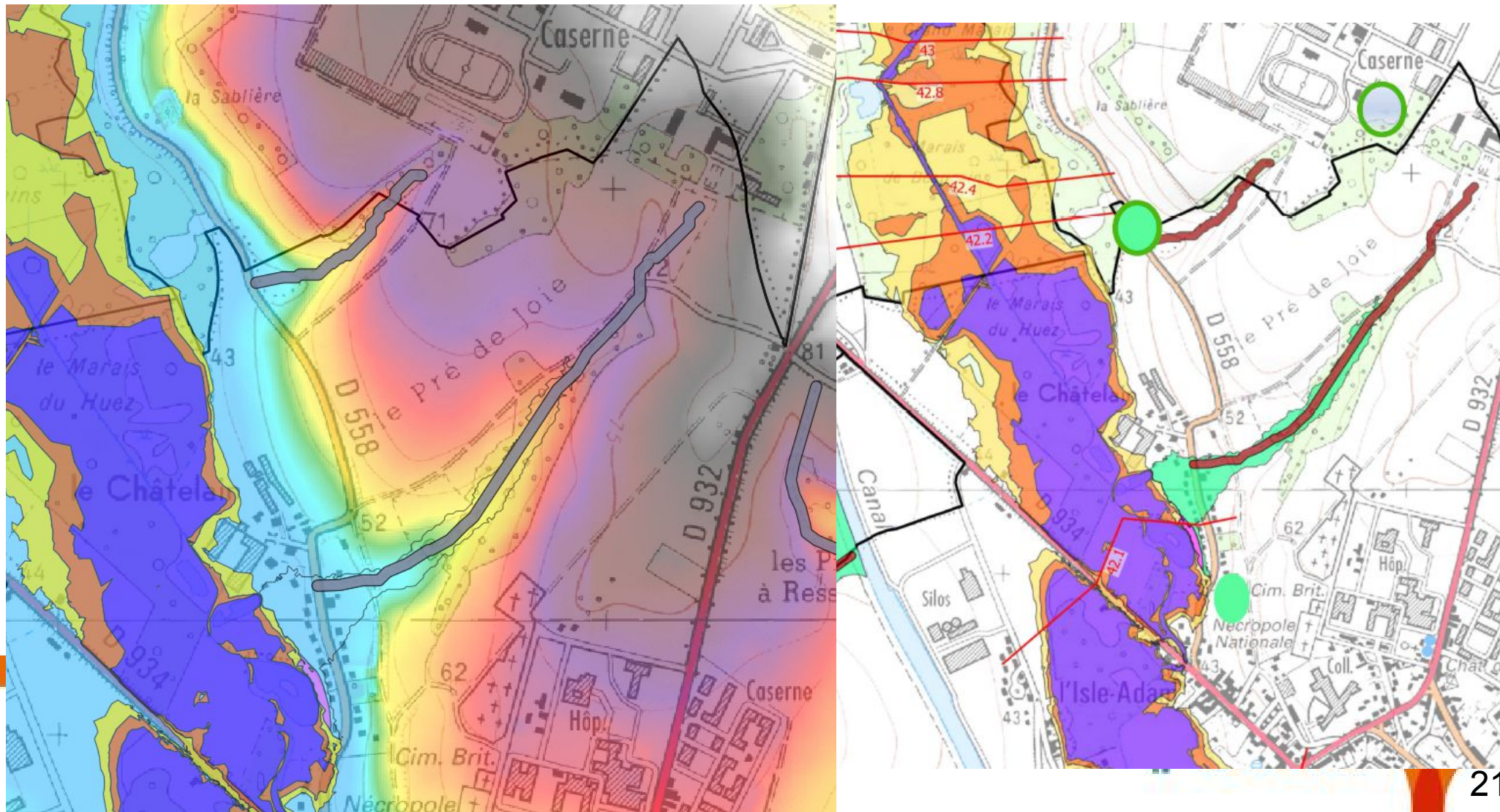
Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Communauté de Communes Pays Noyonnais

Remarques sur Genvry/Noyon

1- Le secteur indiqué n'est pas situé dans une emprise inondable en lien avec un axe de ruissellement. Ceci s'explique par le relief de la zone. Le site est plutôt en crête. Les phénomènes d'inondation relevés sont trop locaux pour être inclus dans la cartographie.

2- Le ru évoqué est cartographié comme axe de ruissellement. L'aléa ne prend en compte que les axes d'écoulement concentrés, pas l'écoulement diffus et les problématiques d'érosion.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Communauté de Communes Pays Noyonnais Remarques sur Genvry/Noyon



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Communauté de Communes Pays Noyonnais Remarques sur Genvry/Noyon

3- Le secteur évoqué, la fontaine Saint-François (début du chemin du châtelain), est bien situé (en partie) dans l'aléa inondation débordement. Des phénomènes de ruissellement localisés peuvent exister sur le talus (urbanisé) très pentu avant la RD558. Sans éléments plus précis, il n'est pas possible de modifier la cartographie.



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa ruissellement

L'Entente précise,

- 1- qu'il y a beaucoup de ruissellement sur les versants, hors réseaux hydrographiques et talwegs, qui mènent aux cours d'eau
- 2- qu'au niveau du hameau du Buchoire (Guiscard) plusieurs axes non cartographiés ont pu constituer des axes de ruissellement pendant l'évènement de juin 2007 : la route de Maucourt, la route de Quesmy et le talweg situé entre la route de Maucourt et le ru du Brûlé

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa ruissellement

Réponses :

1- Effectivement les cartographies de l'aléa ruissellement du PPR ne prennent en compte que les écoulements concentrés dans des talwegs ou rus et pas les zones de ruissellement diffus sur les versants. Ce ne sont pas véritablement des zones à risque (hauteur d'eau très faible) mais des zones d'aggravation du risque quand elles favorisent le ruissellement.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa ruissellement

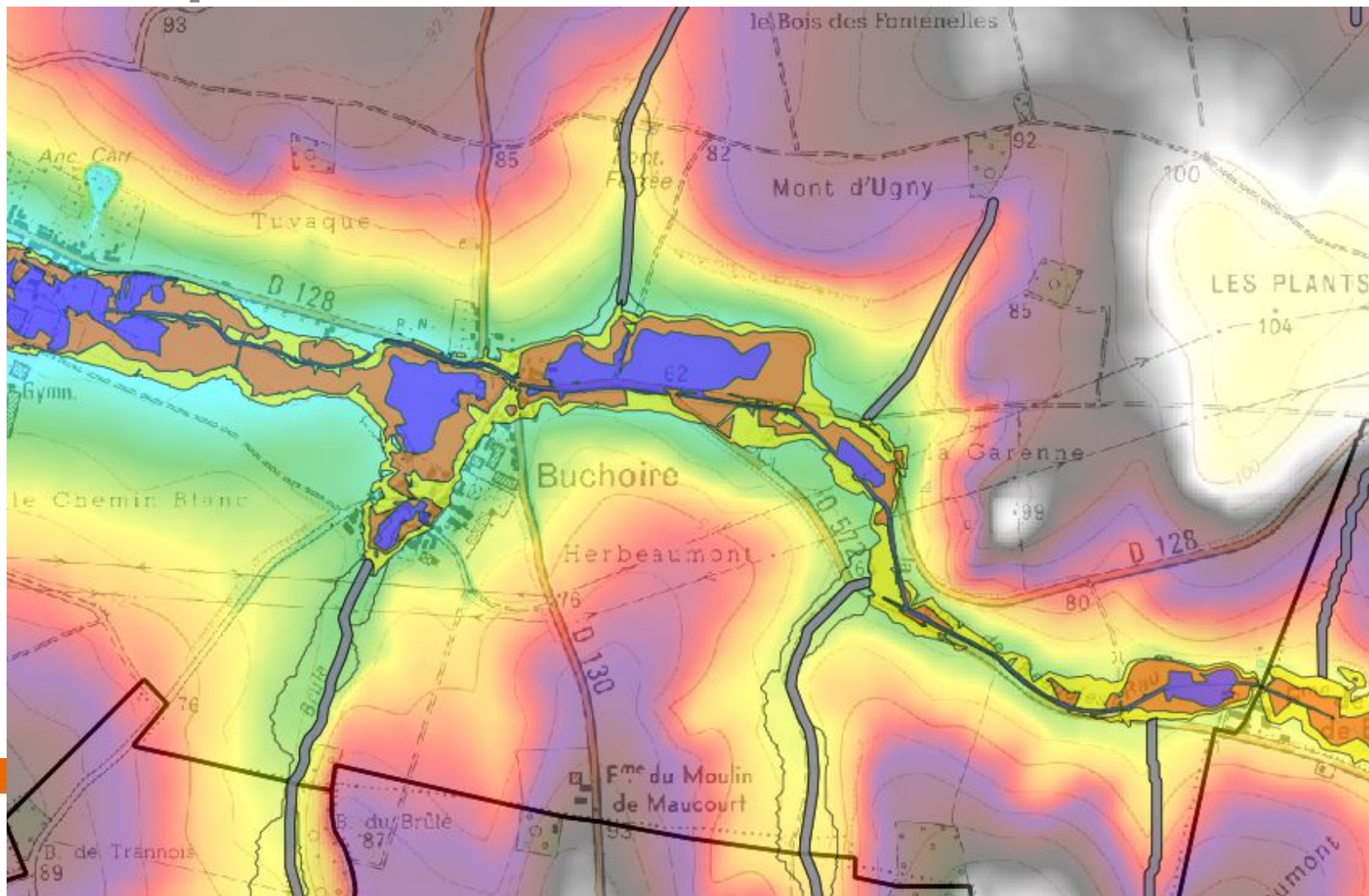
Réponses :

2- La visite de terrain a confirmé que les deux routes citées sont situées sur des crêtes topographiques et que l'aire drainée par ces axes artificiels est par conséquent très limitée même si ces routes passent en déblai à l'extrémité avale. En l'absence d'éléments historiques illustrant le rôle actif de ces axes potentiels, ces axes n'ont pas été ajoutés à la cartographie du PPR.

Il est en de même pour le talweg situé entre le ru du Brulé et la D130 dont la morphologie est peu marquée.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa ruissellement



Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa débordement

L'Entente précise,

1- à Noyon : il semble que lors de la crue de 2007 l'Intermarché situé vers le quartier Saint Blaise, près de la voie ferrée a été inondé (à vérifier auprès des services communaux).

2- A Muirancourt : au sud de l'ouvrage de Muirancourt, le long de la RD552, la modélisation Hydratec montre plus d'eau lors de la crue de 2007. Est-ce une erreur de modélisation ou l'un des points «aberrants» évoqués lors de la réunion ?

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa débordement

Réponses

1- L'Intermarché n'est pas relevé comme étant inondé ni dans le recensement des sinistrés faits par la DDE60, ni dans le compte-rendu de l'inondation fait par Jean-Yves Bonnard.

Nous n'avons pas eu d'éléments complémentaires pour confirmer son inondation en 2007, la cartographie n'a pas été étendue.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa débordement

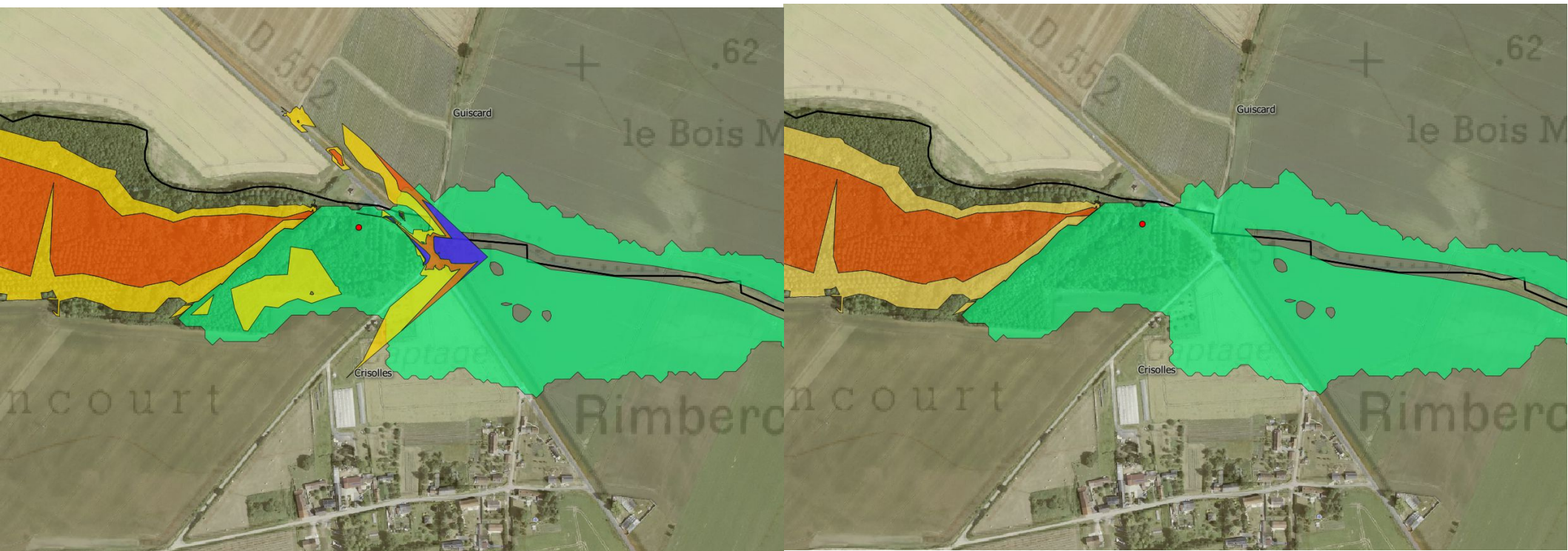
Réponses

2- Le point (et la zone associée) indiqué est à Crisolles (proche de la limite avec Guiscard). La zone correspond au fossé de la Gleue qui correspond à la limite amont de la modélisation. C'est donc aussi la zone de jonction entre aléa débordement et aléa ruissellement au niveau de la RD552. Dans cette petite zone de jonction, le choix a été fait d'enlever quelques polygones de l'aléa débordement paraissant peu pertinents dans la mesure où l'aléa ruissellement cadre ces zones d'inondation de façon plus cohérente.

Remarques sur la Cartographie de l'Aléa inondation Entente Oise-Aisne

Remarques sur l'aléa débordement

Réponses





Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Merci de votre attention

